



Divorce manoeuvre dilatoire

Par Charlesverges

Bonjour

notre procédure de divorce dure depuis 5 ans
mon épouse ne cesse de tout faire pour que la procédure perdure
elle demande aujourd'hui au juge de reporter la procédure pour 2 mois car sa santé lui permettrait pas de répondre à mes dernières conclusions (dépression qui date de 6 mois et qu'elle attribue à la procédure)
que faire pour que le juge puisse se prononcer au plus vite
je souhaite revivre rapidement une vie ordinaire normale
merci par avance pour vos conseils

Charles

Par ESP

Bonjour

Voyez avec votre avocat pour la procédure de divorce pour altération définitive du lien conjugal.

Par Charlesverges

merci pour votre réponse
bien évidemment je vais m'entretenir avec mon avocat
mais avant je souh

Par Charlesverges

mais avant je souhaite savoir si plusieurs alternatives existent et les analyser

plusieurs points de vue ne sont pas inutiles
bonne journée

Charles